

Compte Rendu CTL du 26 janvier 2022

Après lecture des liminaires de **Solidaires Finances Publiques 43**, CGTFIP43 et FODGFIP43, le Directeur revient sur plusieurs points.

Le Directeur dit être conscient de la situation « chaotique » de ce mois de Janvier suite à la crise sanitaire et bien entendu à tous les changements / restructurations.

Cependant, il affirme que sur le plan technique tout est en place à ce jour, mais que sur le plan matériel il reste encore quelques soucis (changements informatiques notamment).

Mais comme il l'avait annoncé au précédent CTL, au 1er janvier tout ne pouvait pas être opérationnel immédiatement.

Selon lui, aujourd'hui la plupart des soucis ont été réglés. Le gros du problème c'est le SGC du Puy en Velay et plus précisément l'organisation matérielle, mais la situation devrait se régler d'ici le mois de mars.

Solidaires revient sur le manque d'anticipation, notamment en terme d'affichage et signalétique, le Directeur n'est pas d'accord, et, selon lui tout a été anticipé au mieux.

Mme EXERTIER affirme que toutes les affiches ont été envoyées en amont.

De même, concernant Ulysse 43 qui n'est pas à jour, même si les nouveaux mails des services avaient été communiqués, impossible de trouver les coordonnées des collègues.

Mme EXERTIER annonce qu'un gros travail a été fait et que le nouveau fichier est prêt à être diffusé dans les prochains jours.(à jour ce lundi 31 janvier).

Concernant les déménagements, travaux, notamment les archives :

Certains travaux devaient être réalisés par l'équipe du BIL mais avec l'épidémie cela a été plus compliqué ; elle a donc arbitré sur la sécurité c'est pourquoi certains déménagements ont dû être reportés.

Mme EXERTIER a insisté sur le fait que le point d'honneur était la sécurité des agents.

Le Directeur se félicite du nouvel accueil au sein des communes et des France Services, pour lui cette nouvelle organisation pérenne est une excellente chose, les maires seraient contents et de nouveaux maires le contactent déjà afin d'avoir une présence dans leur commune.

Sur toutes ces restructurations, déménagements et changement d'activités, **Solidaires** a réaffirmé son opposition, et le fait que certains agents sont en difficulté voire grande difficulté, ce que n'a pas nié le Directeur d'ailleurs.

Ordre du Jour

Déclinaison du PLF 2022 en terme d'emploi au niveau local

Même si le Directeur ne se réjouit pas du nombre de suppressions d'emploi, il insiste sur le faible nombre de suppression dans le 43 cette année. En effet, -1C. Il nous indique aussi que les Directions de 4ème catégorie ont été protégées lors de ce mouvement.

1600 suppressions à la DGFIP, toutes les catégories d'emplois sont concernées, mais une diminution par rapport aux années antérieures.

Après les différents correctifs, on arrive à -1C en Haute Loire.

Au 01 janvier 2022, 293 agents au TAGERFIP en Haute Loire.

Suite au transfert de compétences des douanes vers le SIE Départemental, un transfert de poste de 2B, 2 postes de B seront donc ouverts au 01/09/22.

Le poste de responsable du SDIF a été publié, suite aux entretiens, Mme VIGNAL a été retenue, elle prendra donc ses nouvelles fonctions au 01/01/22. Mme RAVOUX assurera l'intérim du PUC.

Concernant la situation du SIP de Brioude, un A stagiaire arrive début mai.

Le Directeur revient sur la suppression du poste de catégorie C, pour que ça soit le plus « indolore » possible, il supprime ce poste dans l'équipe de renfort.

En effet, il existe « une chaise vide » suite à promotion de C en B.

Selon lui, avec les nouvelles structures plus grosses, l'équipe de renfort devrait être moins sollicitée à terme !!!!

Le directeur n'a pas d'élément à nous communiquer sur le transfert de la taxe d'équipement.

Les Organisations Syndicales ont voté unanimement contre cette déclinaison en effet nous ne pouvons pas nous réjouir de ce nouvel emploi supprimé.

Le directeur indique qu'il est certain que collectivement il y a une volonté de bien faire de la part de tous.

Questions diverses

Ruptures conventionnelles : Même si plusieurs agents se renseignent sur la procédure, la direction a connaissance officiellement de 2 ruptures conventionnelles.

1B au 31/12/21 et 1 IDIV HC au 01/05/22.

Situation du SGC du Puy en Velay : Malgré les nombreuses alertes et demandes de report de restructurations des représentants syndicaux, il n'en a rien été.

La situation du SGC du Puy en Velay aujourd'hui est donc compliquée.

Le Directeur reconnaît qu'il y a un souci notamment le fait d'être positionné sur plusieurs étages. Un soutien via l'équipe de renfort est mis en place.

Les locaux du PRS : leur rénovation dans l'ancienne salle syndicale de Terrasson a pris du retard suite à des difficultés approvisionnement de l'entreprise mais cela devrait être réglé en

février/mars 2022.

Situation sanitaire : Un point sanitaire sera fait très prochainement.

A partir du 2 février, une convention de télétravail sera nécessaire pour les agents souhaitant continuer à télétravailler.

La téléphonie (TOIP) devait arriver en fin d'année 2021, les travaux de câblage ont été réalisés dans certains sites mais pour le moment la direction n'a pas de date à donner.

Vos élus Solidaires Finances Publiques 43 en CTL :

PONS Guillaume - GABRIEL Frédéric - CANTAT Stéphanie - SOYEZ
Noémie-Lucie - DUCROQUET Angélique - DO CARMO Jean-Louis

